

# Union Syndicale des Retraités CGT du Cher

8, Place Malus  
18000 BOURGES

-----  
Tél. 02 48 21 24 79  
Fax. 02 48 21 24 89

## **Communication pour la presse le 26 Février 2013**

L'Union syndicale des Retraités CGT du Cher et l'ensemble de ses syndicats sont bien sûr concernés par la journée nationale interprofessionnelle le 5 Mars prochain à l'appel commun des confédérations CGT et FO pour dire NON à l'accord sur l'emploi entre le MEDEF et trois confédérations minoritaires et sa transcription dans une loi comme le veut le gouvernement.

Cet accord, suivi d'une loi permettrait de licencier encore plus facilement, d'accroître la précarité et la mobilité et de réduire les salaires.

Il y aurait de graves répercussions sur le système de retraites et sur le niveau des pensions qui sont déjà pour le moins malmenées.

### **La CGT constate sur les Retraites Complémentaires :**

Qu'en matière de revalorisation des pensions ainsi que du taux de remplacement du salaire d'activité par la pension de retraite, c'est toujours la baisse qui est à l'ordre du jour tant pour les retraités actuels que pour les futurs retraités.

Année après année, pour des carrières et des salaires comparables, la pension de retraite continue de baisser.

Ainsi, à l'ARRCO, le taux de remplacement a diminué de 26,3 % et à l'AGIRC de près de 30 % entre 1993 et 2010.

Pour mémoire, en 1983, le rendement des régimes ARRCO et AGIRC était de 13,3 % ; il est tombé à 6,5 % en 2011 soit une perte de 49 %.

En ce qui concerne le pouvoir d'achat, les Retraités et les titulaires de pensions de réversion ressentent sa baisse continuelle.

En 2005, le CNRPA dans un rapport unanime de ses membres estimait cette perte à 10,79 % pour l'ARRCO et 13,66 % pour l'AGIRC, 10 % pour le régime général et secteur public.

Aujourd'hui, sept ans après, c'est de 20 % de perte qu'il faut parler.

Parallèlement, les réserves financières des régimes ARRCO et AGIRC augmentaient pour atteindre fin 2008 la somme globale et considérable de 77,3 milliards d'€uros.

Aujourd'hui, ces produits placés sur les marchés financiers, donc dépendant des cotations boursières et de la spéculation ont fondu et les réserves, fin 2011 ont diminué de 26,5 milliards d'€uros ce qui est aussi considérable.

Maintenant il faut puiser dans le reste encore très important (plus de 50 Mds) de ces réserves pour combler le déficit des deux régimes soit 4 Mds d'€uros, déficit dont la responsabilité n'incombe ni aux salariés et retraités, mais au MEDEF qui, au nom de la rentabilité du Capital organise le chômage avec les massives suppressions d'emplois, les fermetures de sites, les délocalisations, la précarité, la baisse du niveau des salaires et la masse salariale.

Et ces dizaines de milliards d'€uros ENVOLES ce sont les salariés et retraités qui en font les frais ; le trou de 26,5 Mds dans les réserves étant l'équivalent de 45 % de cotisations ou d'allocations annuelles.

Dans ces conditions, les nouvelles mesures que veut faire aboutir le MEDEF, mesures régressives et provocatrices sont inacceptables comme le gel de l'augmentation des pensions à 1,5 % en moins que l'indice INSEE en 2013 et de 1 % en moins que l'INSEE de 2014 à 2017, soit une baisse du pouvoir d'achat des pensions de 5 %, le recul de l'âge d'accès à la retraite sans abattement, le recul du droit à la réversion de 55 à 60 ans, la réduction de 30 % des droits des chômeurs.

Pour la CGT, il est possible de financer les régimes afin de garantir et d'améliorer le niveau des pensions des régimes ARRCO et AGIRC et cela avec des ressources nouvelles qu'elle a présentées le 15 janvier :

- Augmentation des cotisations de 1,36 % à l'ARRCO et 2,60 % à l'AGIRC supportées à 90 % par les employeurs et 10 % par les salariés afin de retrouver un équilibre des contributions perdues depuis 1993.
- Elargissement de l'assiette des cotisations aux sommes distribuées au titre de la participation, intéressement abondement des employeurs aux PEE et PERCO, les stock-options, ce qui apporterait 2 milliards d'€ annuellement, mais aussi la mise à contribution des revenus financiers qui apporteraient chaque année 10 milliards aux régimes.

Compte tenu des dommages infligés aux salariés et aux retraités sur les Retraites Complémentaires depuis 1993, la CGT revendique légitimement, à la veille de la dernière réunion (7 Mars) des syndicats avec le Medef :

- Une augmentation générale de ces retraites ARRCO et AGIRC et des pensions de réversion de 10 % au 1<sup>er</sup> Avril 2013. Cette revendication prenant en compte l'indexation sur les salaires, la hausse réelle du coût de la vie et une partie des pertes de pouvoir d'achat accumulées depuis deux décennies.
- Le maintien de tous les acquis, aujourd'hui remis en cause par le MEDEF.

En ce qui concerne les retraites de base pour lesquelles la CGT a déposé des revendications, le gouvernement est muet sur leur augmentation au 1<sup>er</sup> avril, mais un Ministre, Mr Cahuzac, interrogé sur la désindexation des retraites a déclaré : «un accord de ce type des partenaires sociaux sur les retraites complémentaires serait un élément d'appréciation très important, on ne pourra pas ne pas en tenir compte».

Le 5 Mars, à l'appel des Confédérations CGT et FO, comme il est déclaré dans le communiqué commun «*doit exprimer un refus d'e l'austérité et de la flexibilité, l'exigence de réponses nouvelles pour les droits sociaux, l'augmentation des salaires et des pensions*».

**C'est pourquoi l'USR-CGT du Cher appelle les retraités(ées) à participer très nombreux aux**

### **RASSEMBLEMENTS et MANIFESTATIONS le 5 MARS à**

<b>BOURGES</b>	<b>10 h 30</b>	<b>Place Séraucourt</b>
<b>VIERZON</b>	<b>10 h 30</b>	<b>Forum République</b>
<b>ST-AMAND</b>	<b>10 h 30</b>	<b>Place Carrée</b>
<b>ST-FLORENT</b>	<b>10 h 30</b>	<b>Place de la République</b>
<b>LA GUERCHE</b>	<b>10 h 30</b>	<b>Place du Général de Gaulle</b>